



# Complanter ou replanter sa parcelle ?

*Ce qu'il faut savoir*



**BOURGOGNES**

*Bureau Interprofessionnel  
des Vins de Bourgogne*

# COMPLANTER OU REPLANTER

## SA PARCELLE ?

**Paradoxe bourguignon : la production est en baisse alors que les surfaces viticoles sont en progression !**

Parmi les facteurs impliqués, les dépérissements jouent un rôle prépondérant et plus **particulièrement les maladies du bois**, qui conduisent à **une mortalité des ceps annuelle importante qu'il faut gérer**. L'arrachage puis la replantation d'une parcelle est

une pratique qui s'est raréfiée ces dernières années en Bourgogne (taux de renouvellement < 1 % depuis 10 ans). Cette tendance entraîne **un vieillissement du vignoble**. Parallèlement, **la complantation** (repiquage) **est en augmentation** mais elle n'est pas sans conséquence sur le **potentiel de production**.



Credit photos: BIVB / Aurélien IBANEZ



**L'entrée en production d'un complant est différente de celle d'une parcelle nouvellement plantée.**

**Temps nécessaire au complant pour atteindre son potentiel de production**

**9 ans\***

*\*Valeur moyenne issue d'une étude menée en 2015 par le BIVB sur 27 parcelles (comparaison entre des jeunes parcelles - de 5 à 10 ans - et des complants dans des parcelles plus âgées).*

## ■ LE PRIX DE LA COMPLANTATION

Données issues de l'étude des coûts d'itinéraires techniques vigne réalisée par le BIVB.

### Panel étudié



33  
entreprises



730  
ha

### Coût et temps de travail moyens

7,70 €  
par  
complant

Frais généraux  
et financiers 10 %

Mécanisation 20 %

Fournitures 28 %

Main-d'œuvre 42 %



919  
€/ha

**Coût économique**  
(inclut toute la main  
d'œuvre) avec taux de  
complantation de 1,9 %  
(119 repiquages / ha / an)



17  
h / ha

**5 h / ha :**  
tarière, arrachage  
**12 h / ha :**  
marquage, plantation,  
équipement, arrosage

### Des stratégies très diverses

4 €  
par  
complant

#### Concentrer les moyens

Montant observé dans une entreprise qui complante sur une partie du foncier seulement, avec une rotation des parcelles pour être efficace.  
Une rotation par tiers, sur 3 ans, semble un bon compromis.

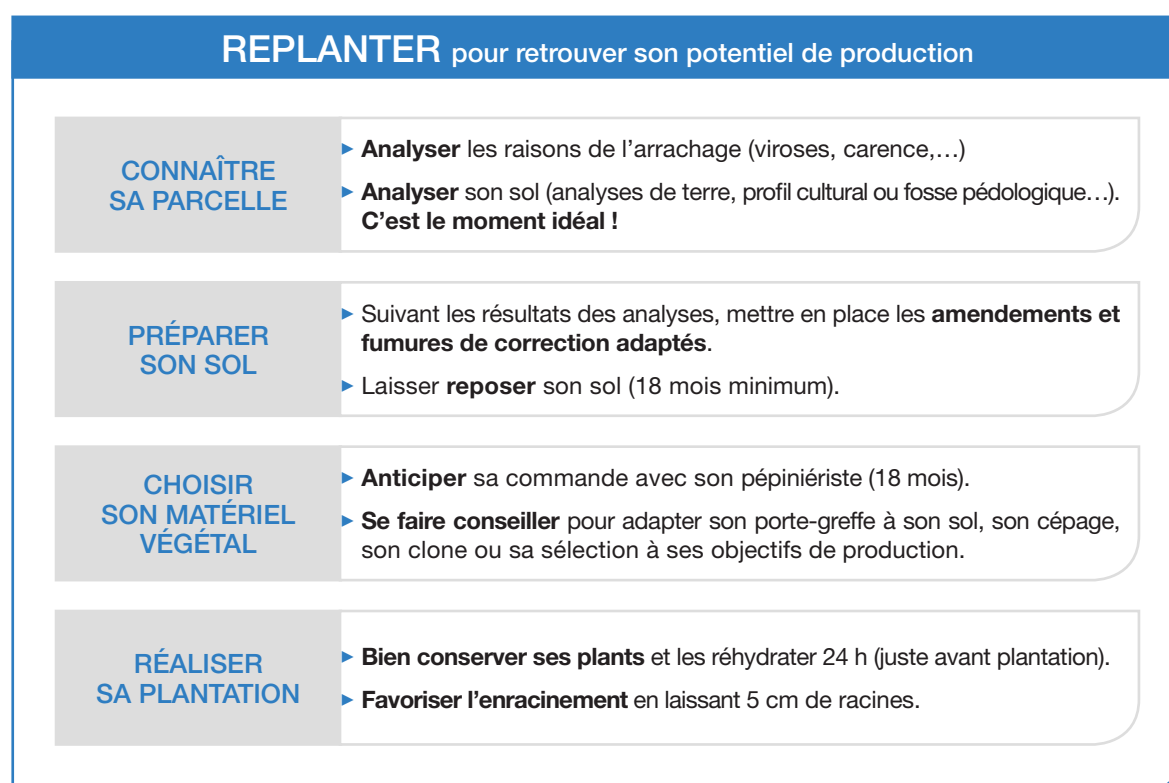
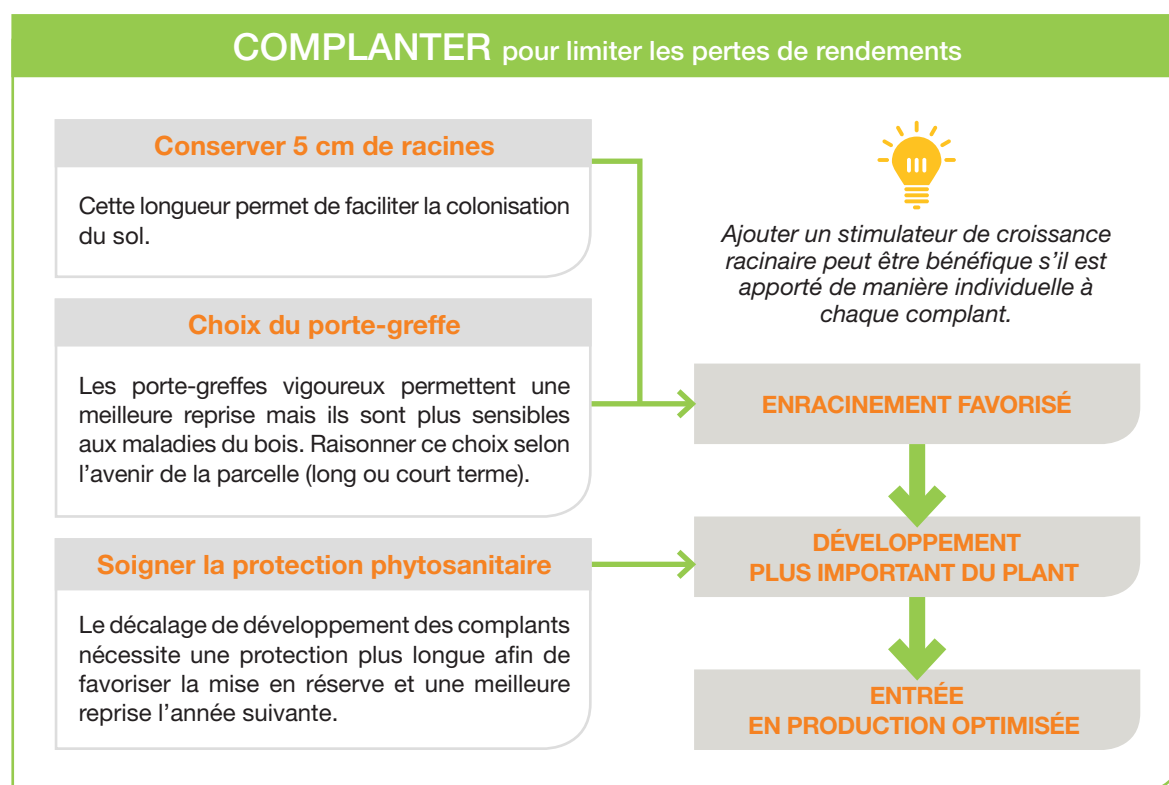
16 €  
par  
complant

#### Maintenir le potentiel de production

Montant observé dans une entreprise qui maîtrise le coût des autres travaux à la vigne. La complantation est considérée comme une activité stratégique pour assurer un maintien de son potentiel de production : + 50 % de temps pour le soin des complants (par rapport à la moyenne).



## ■ QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS POUR OPTIMISER SON CHOIX



# COMPLANTER OU REPLANTER SA PARCELLE ?



## ■ COMPLANTATION / REPLANTATION ET...

D'autres pratiques, utilisées de manière plus ponctuelle dans le vignoble, peuvent permettre de **régénérer un cep**. Ces méthodes demandent **beaucoup plus de temps de travail et de technicité** que la complantation mais elles peuvent donner **de bons résultats**.

Pour exemple, voici deux moyens de greffage possibles :

- **Le greffage en fente** : il consiste à insérer deux greffons sur une souche décapitée au niveau du porte-greffe. Cette pratique se fait au moment du débourrement ou avant la chute des feuilles.

C'est la **technique de greffage la plus simple et la plus rapide à mettre en œuvre parmi ces alternatives**. Elle demande peu d'interventions post-greffage et le matériel nécessaire se trouve aisément à faible coût. Elle permet, en outre, d'obtenir **une demi-récolte dès l'année suivant le greffage**.



- **Le T-bud** : il consiste à insérer un greffon à un œil sous l'écorce du porte-greffe (au niveau du cambium). Cette technique doit être réalisée à une période précise proche de la floraison pour que le décollement de l'écorce soit facile.

Elle demande **davantage de minutie et un entretien plus régulier** que les autres. Néanmoins, ce greffage présente un **taux de réussite très satisfaisant**. De plus, il a l'avantage de conserver la tête de souche en cas d'échec de la pratique.



Credit photos : Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB  
CITVB  
6 rue du 16<sup>e</sup> chasseurs  
21200 Beaune  
Tél. 03 80 26 23 74 - Fax. 03 80 26 23 71  
technique@bivb.com

PÔLE MARCHÉS ET DÉVELOPPEMENT  
DU BIVB  
12 boulevard Bretonnière  
BP 150 - 21204 Beaune cedex  
Tél. 03 80 25 04 80 - Fax. 03 80 25 04 90  
mathilde.fonteneau@bivb.com

